

Tiomane bondit sur ses pieds.

— Oh ! monsieur ! monsieur ! . . . murmura-t-elle.

— De plus je vous servirai cent cinquante francs par mois. Que diable ! il vous faut bien manger et ne pas vous éreinter au ménage . . . En revanche votre mère adoptive, me signera un engagement dans lequel il sera stipulé que vous me devez deux années de votre talent . . . une fois acquis. Je vais commencer par vous faire travailler. Tout dépendra de vos progrès. Quand je le jugerai opportun, je vous ferai débiter, à l'Éden ou chez Colonne, par exemple. A dater de ce jour, vous me devrez, je le répète, durant deux années, tout l'argent que vous gagnerez, comprenez-vous bien ? ou plutôt j'aurai le droit de vous produire tant en province qu'à Paris, sans autre rétribution pour vous que deux cents francs par mois, aidant à votre entretien. Est-ce entendu ?

Tiomane suffoquait de bonheur.

— Comment m'acquitter jamais ? . . . dit-elle, de douces larmes inondant ses joues.

— Soyez tranquille, riposta-t-il en riant, j'en fais mon affaire. Encore une fois, ne me prenez pas pour un petit manteau bleu. Il est probable qu'en cette occurrence je suis très malin. Mais je vous tire d'embarras après tout. . . Bref, demain matin, les six mille francs, en signant l'engagement, plus cent cinquante francs par mois pour aider à faire bouillir la marmite.

Avant de la quitter, elle implora de lui le silence sur cet égarement de son frère. En homme d'honneur, il promit lui-même d'oublier le secret.

.....  
Comment peindre la confusion, la reconnaissance de Guillaume ? Il essaya de se soustraire à tant de générosité ; mais elle la lui imposa comme son droit, son droit de grande soeur qu'elle entendait avoir suffisamment conquis. Elle comprit que les paroles attendries qui la remerciaient n'étaient pas de vaines promesses. La leçon avait été rude, mais définitive. Guillaume était de ceux que la gratitude lie, engage irrévocablement.

La journée devait s'éclaircir jusqu'à la fin. Dans l'après-midi, Tiomane reçut un long télégramme de Sancède, remis confidentiellement par la femme de ménage qui flairait un événement.

Le brave garçon semblait avoir agi avec la double vue. Ayant constaté l'absence de Guillaume la veille au soir, l'heure du train passée, et ne recevant aucun avis du motif de ce retard, il se méfiait de quelque sottise. Toutefois, il avait pris sur lui d'inventer un prétexte auprès de son oncle. Il s'était dit chargé d'excuser son ami, retenu par une indisposition subite de madame de Sorgues, et suppliait Tiomane de renvoyer le déserteur au plus tôt.

De ce côté même, tout était sauvé.

La marraine garda facilement son ignorance. Le lendemain matin, elle signa l'engagement que lui présenta sa filleule, sans trop s'étonner qu'une si grande détermination eût été prise en dehors d'elle, et croyant à une ambition très naturelle à ses yeux.

— Tu veux être une grande artiste, dit-elle, et je te conçois. Être admiré ! applaudie ! Quoi de plus enviable au monde ?

Tiomane connaissant l'adresse du créancier de Guillaume, lui envoya les six mille francs. Après quoi, elle écrivit à son frère pour lui confirmer leur libération.